



## **Contribution ADEEO à**

# **l'EP Autorisation Environnementale Zac Satory Ouest**

<http://adeeo.free.fr>

[adeeo@free.fr](mailto:adeeo@free.fr)

18 Rue andre Cordier  
78210 Saint Cyr l'Ecole

Association loi 1901 enregistrée à la  
préfecture des Yvelines n°  
W784002780 du 02/03/1984

**Le dossier présenté comporte 113 fichiers distincts avec environ 6000 pages dont certains documents ne sont rendus publics que pour cette enquête alors que pourtant ils existaient bien avant septembre 2022.**

**Une réunion de synthèse en juin avec l'EPAPS en public restreint (Associations SAVE/DeBange-Houdon/ADEEO...) a permis de mieux appréhender le dossier mais il est évident que nous n'avons pas eu les temps de lire, ni les connaissances nécessaire à analyser l'intégralité des documents de cette enquête.**

**Nous nous sommes concentrés sur des sujets en relation avec la ville de Saint Cyr et plus particulièrement le quartier de l'Epi d'Or et ses habitants. Nos remarques sont listées ci-après :**

### **Evacuation des eaux usées et de pluies**

Le Comité du Syndicat Mixte HYDREAULYS a donné son accord de principe pour permettre à l'EPA Paris Saclay de se raccorder à la station d'épuration de Carré de Réunion localisée sur la commune de Saint-Cyr-L'Ecole

A ce jour la station Carré de réunion est chargée à environ 50 % de son nominal. Elle peut donc recevoir d'autres eaux usées mais encore faudrait-il finaliser l'étude de l'acheminement de ces eaux depuis la ZAC Satory Ouest. De plus, il n'est pas fait mention de l'impact financier de ces apports pour les utilisateurs actuels de la station d'épuration. **Ces études ne semblent pas être incluses au dossier soumis à l'EP alors qu'elles devraient l'être.**

### **Accès au massif boisé Sud**

Le Sud de la Zac est un massif forestier (Forêt domaniale de Versailles) qui comprend un certain nombre de bois qui permettent des promenades autours des étangs du Moulin au renard et du val d'or.

Une partie des nouveaux habitants voudra un jour ou l'autre aller se promener via les mails secondaires dans le massif boisé au sud. **Il faut que l'EPAPS prévoit des aménagements facilitant les cheminements piétons à travers le coteau jusqu'aux principaux chemins de promenade autour des étangs.**

### **Accès routiers vers ou depuis l'ouest**

Les documents de l'EP montrent un flou persistant sur les accès routier à l'ouest. En plus d'un possible accès entrant depuis la RN12, le dossier évoque, de manière toujours hypothétique, un échangeur de sortie, au croisement avec la RN 12 ("Épi d'Or"). **Ces options doivent être supprimées car les impacts sur le quartier de l'Epi d'or seraient catastrophiques alors que cette zone est déjà saturée par les véhicules de transit Nord/sud et aussi Est/Ouest.**

### **Transport en commun en site propre en liaison avec la gare de St Cyr**

une liaison de transport en commun en site propre (TCSP) entre Saint-Cyr-l'Ecole et Satory sera réalisée par des bus qui emprunteront une voie militaire au travers du quartier de l'Epi d'Or.

**Il est écrit page 14 du document : « 1.PIECES COMMUNES dt Résumé non technique » :**

"Dès les premiers temps de l'opération, des transports en commun viendront renforcer la desserte locale (développement des lignes de bus, TCSP reliant Satory à la gare de Saint-Cyr-L'Ecole) permettant l'amélioration de l'accessibilité du site"

**ce qui est contraire au phasage décrit dans le même document (page 84) :**

« Phase 1 : par l'aménagement, sur la future onde active, d'une première bande roulante, destinée aux chantiers puis à la mise en œuvre d'une voie de transport en commun et modes doux reliant Satory à Saint-Cyr

Phase 2 Livraison de la gare de la ligne 18 ; Aménagement de l'onde verte active sur toute sa longueur, support du tracé du TCSP »

**Où l'on voit que la réalisation de cette liaison TCSP et modes doux est prévue concomitamment à celle du métro. Cette liaison destinée à soulager l'absence de transport en commun arriverait après les premières livraisons de logements, ce qui n'est pas cohérent avec la page 14.**

**Nous demandons que ce TCSP soit créé au plus tôt de façon à compléter les dispositifs de bus prévus venant de Versailles .**

### **Voie de circulation douce en liaison avec St Cyr et St Quentin en Yvelines**

La liaison vers l'Ouest (St Cyr) est abordées succinctement comme suivant le TCSP. **il faudrait plus de précision notamment sur son raccordement au niveau de Saint-Cyr l'Ecole et sa continuité vers Saint-Quentin en Yvelines.**